

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2024)
Heft: 45

Artikel: Consultaion portant sur un cadastre des conduites national
Autor: Käser, Christoph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Consultation portant sur un cadastre des conduites national

Les adaptations apportées à la loi sur la géoinformation pour la nouvelle tâche commune que constitue le cadastre des conduites Suisse ont été en consultation au début de l'année 2024. Le groupe de travail paritaire a examiné les retours enregistrés et a vu son approche confirmée. La proposition de transmettre l'objet au Parlement sera vraisemblablement adressée au Conseil fédéral au milieu de l'année 2025.

C'est lors de sa séance du 12 janvier 2024 que le Conseil fédéral a ouvert la consultation portant sur la modification de la loi sur la géoinformation¹ afin de créer les bases légales requises pour le cadastre des conduites Suisse. La consultation a duré jusqu'au 18 avril 2024 et 64 retours ont été enregistrés au total. L'Association pour l'électrotechnique, les technologies de l'énergie et de l'information Electrosuisse et l'Union patronale suisse ont renoncé à toute prise de position.

On peut sommairement résumer le résultat de la consultation ainsi:

Toutes les prises de position sont publiques et peuvent être obtenues auprès de la Chancellerie fédérale: <https://www.fedlex.admin.ch/fr/consultation-procedures/ended/2024>

Le groupe de travail paritaire (GTP) constitué pour le cadastre des conduites Suisse a pris connaissance avec satisfaction des résultats de la consultation lors de sa réunion de mai 2024. Il a constaté que les modifications de la loi proposées bénéficiaient d'un soutien affirmé et qu'un accueil positif avait été réservé à de nombreux points. Seules quelques corrections restent encore à apporter au texte de loi.

	23 fois oui	31 fois oui, avec des réserves	8 fois non
Cantons, communes	AI, BE, SH, TI, TG Wassen (UR)	AG, AR, BL, BS, FR, GL, LU, NW, SG, SZ, SO, UR, VS, ZG, ZH Ville de Lausanne	GE, GR, JU, NE, OW, VD
Partis politiques	Le Centre, PS Suisse	UDC Suisse	
Associations et autres organisations	<ul style="list-style-type: none"> • Ingénieurs-Géomètres Suisse IGS • swissgrid • Association des entreprises électriques suisses AES • Industrielle Werke Basel IWB • Fédération suisse des bourgeoisies et corporations SVBK • Association pour l'eau, le gaz et la chaleur SVGW • Association suisse des professionnels de la protection des eaux VSA • Swisscom • Geoterra Gruppe AG • Association des établissements cantonaux d'assurance AECA • Union syndicale suisse USS • Association pour la promotion de l'administration numérique eGOV-Schweiz • Société suisse de géomatique et de gestion du territoire GEOSUISSE • Réseaux Thermiques Suisse • Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA 	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement DTAP • Union des villes suisses UVS • Association des propriétaires fonciers de Suisse APF-HEV • Organisation de stockage obligatoire de la branche des huiles minérales en Suisse CARBURA • Association des communes suisses • Union suisse des paysans USP • Fédération faïtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses Aerosuisse • EWA-energie Uri AG • Gaznat SA • Forum PME • Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils suisse.ing • Association de réseaux de communication Suissedigital • Genève Aéroport • Flughafen Zürich 	<ul style="list-style-type: none"> • Remontées mécaniques suisses • Suisse Tourisme

¹ Loi fédérale sur la géoinformation (loi sur la géoinformation, LGéo), RS 510.62

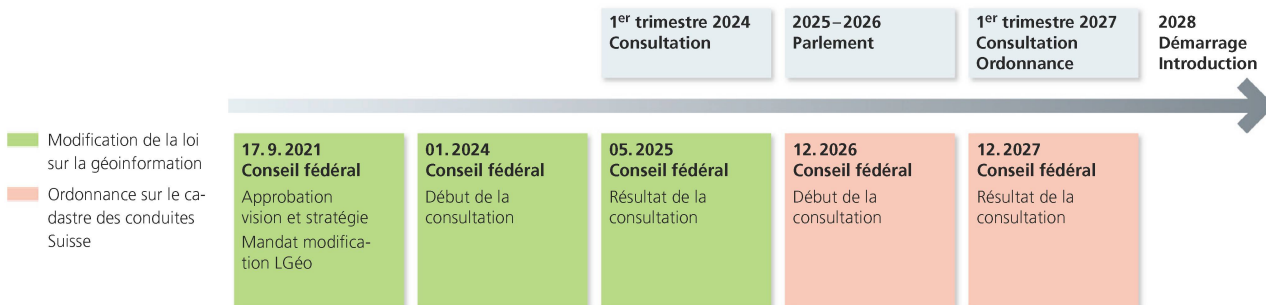


Schéma: Cadastre des conduites Suisse, calendrier (état: 10. 06. 2024)

Les retours enregistrés de la part des acteurs concernés (cantons, gestionnaires de réseaux) ont fait apparaître une certaine incertitude au niveau des conséquences financières et des besoins en ressources. C’est la raison pour laquelle une enquête complémentaire a été conduite auprès des cantons et des organisations professionnelles en juin 2024, afin de pouvoir évaluer plus finement encore le surcroît de travail inhérent à la nouvelle obligation de documentation prévue pour le cadastre des conduites Suisse.

La question est de savoir où l’obligation de documentation entraînerait une charge de travail supplémentaire, causée par le cadastre des conduites Suisse à lui seul. Partout où une obligation de documentation existe déjà – imposée par la législation spécialisée au niveau fédéral, cantonal ou communal –, aucune charge de travail supplémentaire ne peut être imputée au cadastre des conduites Suisse.

Au terme de ces clarifications, il faudra décider si l’étude de rentabilité² existante doit être complétée ou non.

De nombreuses réserves émises pointent le flou qui entoure encore le fonctionnement en bonne intelligence des cadastres des conduites communaux et cantonaux avec le cadastre des conduites Suisse. Une grande attention a donc été portée à la révision du rapport explicatif, document qui expose les modifications prévues de la loi et intègre des explications importantes permettant une compréhension fine du sujet traité. Il est important que tous puissent se faire une image aussi homogène que possible du futur cadastre des conduites Suisse.

Le fait que l’ordonnance associée sur le cadastre des conduites Suisse n’ait pas déjà été incluse, à titre informatif, dans la consultation sur l’adaptation de la LGéo a suscité l’incompréhension de certains intervenants. Cette objection est fondée, puisque seules les dispositions d’exécution de ce texte rendront l’image future du cadastre plus concrète et plus compréhensible. Les prescriptions fédérales applicables en la matière ne permettent malheureusement pas de procéder ainsi. La raison en est qu’en cas de diffusion du projet de texte de l’ordonnance dans le cadre de la consultation, la compétence de décision du Conseil fédéral s’en verrait restreinte. Cette contrainte a pour conséquence que seules les grandes lignes de l’ordonnance sont tracées dans le rapport explicatif.

Perspectives

C’est vraisemblablement au milieu de l’année 2025 que le Conseil fédéral transmettra le projet des modifications apportées à la loi sur la géoinformation au Parlement; il y sera alors traité par les organes appropriés. Les délibérations peuvent durer entre un et deux ans, si bien que la date d’entrée en vigueur la plus proche pour le texte régissant le cadastre des conduites Suisse est le début de l’année 2027. On s’accorde à estimer que l’introduction dans la Suisse entière du cadastre national des conduites devrait durer six ans.

Que le GTP CCCH soit ici chaleureusement remercié pour son travail aussi précieux qu’efficace.

Christoph Käser, dipl. Ing. ETH
Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
christoph.kaeser@swisstopo.ch

Groupe de travail paritaire CCCH	
Käser Christoph, direction	swisstopo, Office fédéral de topographie
Laube Dani, soutien technique	Laube & Klein AG
Kettiger Daniel, rédacteur de la loi	law\$olutions
Küttel Anita, service juridique	swisstopo, Office fédéral de topographie
Barbieri Maurice	OSIG, Organisation suisse pour l’information géographique OSIG
Beckhaus Nils	AES, Association des entreprises électriques suisses
Berteld Michael	SSIGE, Société suisse de l’industrie du gaz et des eaux
Burckhardt Stefan	VSA, Association suisse des professionnels de la protection des eaux
Dütschler Peter	geosuisse, Société suisse de géomatique et de gestion du territoire
	IGS, Ingénieurs-Géomètres Suisse
	SIA, Société suisse des ingénieurs et des architectes
Gees Christian	UVS, Union des villes suisses
Gogniat Bernard	OFROU, Office fédéral des routes
Krebs Annekäthi	APF-HEV, Association des propriétaires fonciers de Suisse
Kottmann Dominic	CGC, Conférence des services cantonaux de la géoinformation et du cadastre
Miescher Alexander	armasuisse Immobilier
Portmann Stefan	ACS, Association des communes suisses
	ASIC, Association suisse Infrastructures communales
Schuler Thomas	VSS, Association suisse des professionnels de la route et des transports
Zumberhaus Reto	Suisseedigital

² www.cadastre.ch → Cadastre des conduites → Réalisation du cadastre des conduites Suisse